



SOUTIEN AUX MILITANTS SYNDICALISTES ENSEIGNANTS ARRÊTÉS OU SANCTIONNÉS

Communiqué des syndicats de l'Éducation de Charente

Maison des syndicats d'Angoulême,

Le 20 mai 2019

Les syndicats CGT Educ'Action, SUD Education, SNFOLC et SNUDI-FO de Charente ont appris l'arrestation de leur camarade du SNES-FSU à Nice lors de la manifestation du 9 mai, l'arrestation de leur camarade du SNFOLC ainsi que de son compagnon lors de la manifestation du 11 mai à Paris, et les procédures disciplinaires ou mutations « *dans l'intérêt du service* » prises à l'encontre de 4 enseignants pour la plupart à SUD Éducation du collège la République de Bobigny. De plus, deux élus CGT et FO du lycée professionnel de Romorantin ont été sanctionnés par le rectorat d'Orléans-Tours (l'une d'entre eux a été mutée dans le cadre d'une procédure disciplinaire à Blois).

Les syndicats CGT Educ'Action, SUD Education, SNFOLC et SNUDI-FO de Charente condamnent ces arrestations, ces procédures ou ces sanctions prises à l'encontre de militants syndicalistes enseignants.

Pour ces syndicats, il est inadmissible d'être inquiété, sanctionné ou arrêté pour avoir manifesté ou pour avoir exprimé ses opinions (en dehors du service), fussent-elles en désaccord avec la politique menée par le gouvernement et les réformes ministérielles.

Ils rappellent que depuis le Statut Général de 1946, les fonctionnaires ne sont plus les agents du gouvernement et de la majorité politique au pouvoir, mais les serviteurs de la République.

Les syndicats CGT Educ'Action, SUD Education, SNFOLC et SNUDI-FO de Charente demandent l'arrêt des poursuites judiciaires, des procédures administratives ou des sanctions prises à l'encontre de leurs camarades de Nice, de Paris et de Bobigny. Ils demandent également l'arrêt des tentatives d'intimidations vis-à-vis de parents parents d'élèves qui expriment leur désaccord avec la politique ministérielle.

Les syndicats CGT Educ'Action, SUD Education, SNFOLC et SNUDI-FO de Charente seront vigilants quant aux suites données à ces affaires.

Syndicat

FORCE OUVRIÈRE

Lycées et Collèges

Charente

FORCE
OUVRIÈRE
VOUS
informe !

Communiqué du 15 mai 2019

Arrestations de syndicalistes enseignants et procédures disciplinaires

La répression, ça suffit !

Le syndicat FO des lycées et collèges de Charente reprend à son compte le communiqué des organisations syndicales de Paris qui apportent un soutien plein et total à notre camarade de la Commission exécutive du SNFOLC Paris :

« Les organisations syndicales de Paris SNES, SNFOLC, SNETAA FO, SUD, CGT apportent leur soutien à la collègue responsable syndicale du SNFOLC 75 qui, avec son compagnon, ont été arrêtés par la police et placés en garde à vue à la fin de la manifestation des gilets jaunes du samedi 11 mai. Ils manifestaient dans le cortège Education inter-degrés Ile de France, mobilisation qui s'inscrit dans la lutte contre les réformes Blanquer. Durant toute la manifestation notre collègue a porté la banderole de l'Education en lutte. Tous ceux qui étaient à côté d'elle peuvent témoigner que notre collègue et responsable syndicale a manifesté pacifiquement.

Notre collègue est sortie de garde à vue samedi soir vers 19H40. Le motif de son arrestation serait : "insulte à président de la République". Son compagnon, lui, est toujours en garde à vue et devait être auditionné le dimanche 12 mai. Le motif retenu contre lui serait : "provocation à la rébellion". Durant la garde à vue de cette collègue et de son compagnon il nous a été impossible de savoir où elle se trouvait ; et ce malgré l'intervention du secrétaire académique du SNFOLC 75 auprès des services de police qui lui ont fait comprendre qu'ils ne pouvaient lui donner aucune information. Les organisations syndicales de Paris SNES, SNFOLC, SNETAA FO, SUD, CGT demandent :

- La sortie immédiate de garde à vue du compagnon de notre collègue
- L'annulation de la convocation au commissariat de notre collègue ce lundi 13 mai
- l'arrêt des poursuites.

Les organisations syndicales resteront vigilantes aux suites données à cette affaire. Elles dénoncent les arrestations arbitraires, les tentatives d'intimidation qui se multiplient dans les mobilisations contre les réformes dans l'Éducation Nationale. »

Le syndicat FO des lycées et collèges de Charente apporte également son soutien à notre camarade du SNES-FSU, arrêté à Nice le 9 mai, ainsi qu'à nos collègues du collège républicain de Bobigny sanctionnés par des procédures disciplinaires.

Le syndicat FO des lycées et collèges de Charente exige l'arrêt de toutes les poursuites et procédures prises à l'encontre des militants syndicalistes et d'une manière générale, l'arrêt de la répression vis-à-vis de tout ceux qui expriment leur opposition à la politique menée par le gouvernement.

Articles de presse relatifs à ces arrestations et sanctions :

https://www.lemonde.fr/societe/article/2019/05/14/la-garde-a-vue-irreguliere-d-isabelle-p-enseignante-et-gilet-jaune_5462059_3224.html

<https://www.humanite.fr/repression-nice-la-police-cible-une-figure-syndicale-672079>

https://www.liberation.fr/checknews/2019/04/11/y-a-t-il-de-la-repression-syndicale-au-college-republique-de-bobigny_1720766

snfolc16.fr

snfolc16@gmail.com

Joindre le syndicat par téléphone :

06 10 59 21 62 - 05 45 83 36 74